

Barème des commissions

Ventes	Location
De 0 à 39 999 € : 4000 € TTC	<u>Locataire:</u> Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail 5% du loyer annuel hors charges.
De 40 000 € à 59 999 € : 10 % TTC	Honoraires de réalisation de l'état des lieux 3% du loyer annuel hors charges.
De 60 000 € à 99 999 € : 9 % TTC	<u>Propriétaire:</u>
De 100 000 € à 199 999 € : 8 % TTC	Honoraires d'entremise et de négociation Offert
De 200 000 € à 249 999 € : 7 % TTC	Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail 5% du loyer annuel hors charges
Plus de 250 000 € : 6,5 % % sur le prix de vente.	Honoraires de réalisation de l'état des lieux 3% du loyer annuel hors charges
Honoraires à la charge du vendeur	